

(noix vomique, colombo, quassia), du massage de l'estomac, de l'hygiène des neurasthéniques. Impliquant souvent une auto-intoxication par coprostase, le vertige d'origine intestinale ressortit au traitement de la constipation chronique (Voir CONSTIPATION).

**Verveine.** *Verbena odorata* (Verbenacées). — L'essence, très odorante, sert à désodoriser l'iodoforme et à parfumer les pommades.

**Vésicatoire.** — Le vésicatoire est un emplâtre révulsif agissant par la poudre de cantharides qu'il contient. Appliqué sur le tégument bien dégraissé il y éveille, en quelques heures, de la rougeur, de la cuisson et de la douleur. Au bout de 6 à 8 heures, l'épiderme soulevé forme, à ce niveau, des cloques bientôt confondues en une large ampoule gonflée d'une sérosité citrine contenant : de l'albumine, un peu de fibrine, des leucocytes, quelques hématies et, en dissolution, de la cantharidine. Au-dessous, le corps de Malpighi est très rouge et très sensible. Laissé trop longtemps, le vésicatoire peut amener une ulcération ou une eschare. Absorbée et éliminée par les reins, la cantharidine dissoute provoque souvent sur le tractus urinaire (glomérules, canalicules, bassins, uretères, vessie) une irritation plus ou moins vive (urines rares, foncées, parfois sanguinolentes, albumineuses; ténésme vésical) accompagnée, ou non, de priapisme douloureux. La douleur causée par la vésication aggrave fréquemment aussi la fièvre, l'agitation et l'insomnie. Ces inconvénients ont contribué à restreindre considérablement le domaine actuel du vésicatoire. En effet, la congestion rénale peut devenir une néphrite grave aboutissant à l'urémie, quelquefois mortelle. En outre, la plaie créée par la vésication est une large surface ouverte aux infections secondaires. L'absorption de la cantharidine est réductible, il est vrai, dans une certaine mesure, par divers artifices : interposition d'un papier huilé entre l'emplâtre et l'épiderme; saupoudrage de l'emplâtre avec du camphre pulvérisé, ou aspersion avec une solution éthérée de camphre; mais ces

procédés sont des palliatifs infidèles auxquels on devra préférer l'enlèvement précoce du vésicatoire (dès que se sont formées des bulles) remplacé (jusqu'à formation de l'ampoule aussitôt vidée) par un cataplasme. Mais même cette pratique est fatigante pour le malade (Manquat).

**Indications.** — Le pouvoir dérivatif et révulsif du vésicatoire est actuellement discuté. On a dit que, absorbée à petite dose, la cantharidine activait la diurèse (Ferrand); que, grâce au vésicatoire, s'éveillait une hyperleucocytose activant la phagocytose; mais la leucocytose reste surtout locale, et ces arguments ne semblent pas capables de tirer le vésicatoire du discrédit dans lequel il est tombé. Dans la pneumonie, il ne paraît offrir nul avantage, même à la phase de résolution. Dans la pleurésie, il ne présente que des inconvénients (agite les malades, gêne la thoracéité). Dans la phthisie pulmonaire, les petits vésicatoires volants gardent encore quelques fidèles, à titre d'adjuvants de la sclérose curatrice, quoique ce rôle reste à démontrer. Le vésicatoire est à proscrire absolument du traitement des myélopathies, des méningites. Son efficacité reste douteuse contre les arthropathies chroniques (hyarthrose), et diverses affections douloureuses (utérus et annexes) dans lesquelles on peut presque toujours le suppléer par des révulsifs plus anodins.

**Contre-indications.** — Le vésicatoire est particulièrement dangereux : quand l'état des reins et des voies urinaires n'est pas absolument normal; chez les diabétiques, les cachectiques, les enfants, les vieillards, les débilités, les nerveux, les délirants, les diphtériques et la plupart des fébricitants.

**Vésicule biliaire (Cancer de la).** — Voir CANCER DES VOIES BILIAIRES.

**Viande crue.** — Bien plus aisément assimilable que la viande cuite, la viande crue constitue un aliment essentiellement tonique et reconstituant, trouvant son indication : 1° chez les tuberculeux, comme agent de suralimentation; 2° chez les dyspeptiques, notamment les hyper-

peptiques, pour saturer l'excès d'H Cl; 3° chez les nourrissons, au déclin des entérites; 4° chez les convalescents et les anémiques. On utilise soit la viande de bœuf, soit, mieux, celle de mouton ou de cheval dont la consommation n'expose pas au ténia. La viande est débarrassée de ses tendons, de ses vaisseaux et de ses nerfs, et mise en boulettes que le malade avale enrobées de sucre en poudre. Un bon moyen consiste encore à râper la viande, puis, l'ayant passée au tamis, à la délayer dans du bouillon dégraissé tiède, ou à la mélanger à une purée de légumes. Les enfants avalent volontiers la viande crue dans de la confiture, ou enrobée dans un pruneau cuit (à la place du noyau). Les doses quotidiennes varient de 50 à 250 gr. par jour; 10 à 50 gr. chez l'enfant. Très remarquable analeptique, la viande crue est parfois mal supportée à cause des déchets insolubles qu'elle laisse dans le tube digestif; on doit alors recourir au suc exprimé qui n'offre pas cet inconvénient (Voir ZOMOTHÉRAPIE).

**Viande (Extraits de).** — Les extraits de viande préparés soit par l'industrie (Liebig ou autres), soit à domicile (à l'aide de la marmite dite Américaine), renferment une certaine proportion de substances albuminoïdes (6 à 15 p. 100); mais, comme le bouillon, ils sont relativement riches en matières extractives plus ou moins toxiques, telles que : créatine, xanthine, etc. De saveur agréable, les extraits sont, en général, bien acceptés par les malades et agissent plutôt en stimulant le goût, à la façon des condiments, que comme de véritables aliments dont ils n'ont pas la valeur. Leur toxicité en fera interdire l'usage aux sujets atteints d'insuffisance rénale.

**Viande (Poudre de).** — Voir POUDRE.

**Viande (Suc de).** — Voir ZOMOTHÉRAPIE.

**Viburnum prunifolium** (Caprifoliacées-Sambucées). — L'écorce renferme des principes toniques et antidysménorrhéiques. On utilise l'extrait fluide (2 à 10 gr.) et la teinture alcoolique au 1/5 (1 à 5 gr., par X gouttes toutes les 2 heures).

**Potion :**

Extrait fluide de viburnum prunifolium. . . . .	20 gr.
Élixir parégorique. . . . .	10 —
Sirop simple. . . . .	80 —
Eau distillée de laurier-cerise. . . . .	90 —

Cuillerée à soupe toutes les trois heures, en cas de présomption d'avortement.

**Vichy.** — Ville de l'Allier, arrondissement de La Palisse, sur les bords de l'Allier, centre d'un bassin hydrominéral très important, comprenant, en outre des sources de la vallée principale, toutes celles des vallons secondaires émergeant à : Jenzat, Cusset, Vesse, Brugheas, Abrest, Hauterive, Saint-Yorre, Châteldon. Altitude 259 m. Deux groupes de sources : 1° thermales et hyperthermales (24°-44°) [Grande-Grille, 42°; Hôpital, 34°]; 2° froides (14°-16° 5) [Célestins, 14°; Mesdames, 16° 5]. Toutes sont gazeuses, bicarbonatées-mixtes avec prédominance marquée du bicarbonate de sodium, faiblement chlorurées et sulfatées-sodiques, légèrement siliceuses, et contenant, en outre, des traces de métaux et de gaz rares (lithium, strontium, rubidium, argon, néon, hélium). Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches de toute nature, de bains et douches de vapeur, de pulvérisations, d'inhalations. Les eaux de Vichy constituent des agents multiples d'une médication identique et représentant le type des eaux bicarbonatées-sodiques, résumant, d'une manière très complète, toutes les applications de cette famille hydrominérale et permettant d'instituer toutes les variétés de la médication alcaline. Les sources froides (Célestins), par exemple, répondent plus particulièrement à certaines indications des affections rénales, tandis que les sources hyperthermales (Grande-Grille et Puits-Chomel) s'adressent plus spécialement aux affections hépatiques et spléniques; elles possèdent, en plus, un certain nombre de qualités communes : reconstituantes, résolutes et altérantes, assimilatrices, antiplastiques et fluidifiantes, tout cela

dans des conditions bien déterminées. Certaines *sources ferrugineuses* (Lardy, Mesdames) répondent encore à des indications ou à des constitutions spéciales.

**Principales indications.** — Troubles et affections de l'appareil digestif, engorgements du foie et de la rate, coliques hépatiques (avec ou sans calculs), coliques néphrétiques, gravelle (spécialement la gravelle urique), diabète, obésité diathésique et de l'âge de retour, diathèse goutteuse, cachexie paludéenne et des pays chauds. Dans tous ces cas, il faut demander à chacune des différentes sources une spécialisation d'action que l'observation et la clinique thermale ont permis de préciser. On doit se rappeler, entre autres, que l'usage inopportun de la Grande-Grille est la cause déterminante de beaucoup de coliques hépatiques pendant la durée du traitement thermal et que, dans les cas de prédisposition aux coliques néphrétiques, l'emploi des eaux froides peut exaspérer les phénomènes douloureux.

**Vic-le-Comte ou Saint-Maurice.** — Cette petite ville du Puy-de-Dôme, arrondissement de Clermont-Ferrand, peut être choisie comme type de toutes ces petites stations dans lesquelles on trouve ces affleurements d'eaux minérales alcalines que l'on rencontre si fréquemment dans le Puy-de-Dôme et la vallée de l'Allier, entre Clermont, Thiers et Brioude. Ces eaux sont bicarbonatées mixtes avec prédominance du bicarbonate sodique, faiblement ferrugineuses, et, pour certaines, chlorurées-sodiques moyennes. Elles sont utilisées à peu près exclusivement sous forme de boisson et appliquées surtout au traitement des affections gastro-intestinales. Ces eaux, de même que celles de *Vic-sur-Cère* (Cantal), offrent de très étroites analogies avec celles de *Royat*.

**Vidal (Emplâtre rouge de).** — Voir EMBLATRES.

**Vienne (Pâte de).** — Voir POTASSE.

**Vigo (Emplâtre de).** — Voir EMBLATRES.

**Villacabras.** — Localité d'Espagne, province de Tolède, district de Chinchon, où l'on exploite une source froide sul-

fatée-sodique forte (122 gr.  $\text{SO}^2\text{Na}^2$  p. 1000), exportée et utilisée comme eau purgative. Dose : un à deux verres à jeun.

**Vin.** — Boisson résultant de la fermentation alcoolique des raisins frais. Il offre une composition très variable selon : sa provenance, le cépage, sa coloration, la fermentation en présence de la pellicule ou de la grappe. Arm. Gautier donne, pour le vin rouge, les chiffres moyens suivants par litre :

Eau . . . . .	869,00
Alcool . . . . .	100,00
Alcools divers, éthers, parfums . . . . .	traces
Glycérine . . . . .	6,50
Acide succinique . . . . .	1,50
Albuminoïdes, graisses, sucres, gommes, colorants . . . . .	16
Tartrate de potasse . . . . .	4
Acides acétique, citrique, malique, carbonique, etc . . . . .	1,50
Chlorures, bromures, iodures, phosphates, etc . . . . .	1,50

Les vins rouges sont plus riches en tannins (0,65 à 2 p. 1000) que les blancs (0,10 à 0,20 p. 1000) plus riches eux-mêmes en tartrates. L'acidité varie beaucoup avec la provenance et l'âge du vin; en général, elle est moindre pour les vins blancs. La richesse alcoolique varie : pour les bordeaux rouges de 7,5 à 11 p. 100 (en volumes); pour les bordeaux blancs de 7 à 15 (Sauterne) p. 100. En général, les grands vins de Bourgogne sont plus riches en alcool et en tannin que ceux de Bordeaux; en outre, leur bouquet les rend moins facilement tolérables. Certains vins, comme le malaga, contiennent jusqu'à 15 p. 100 de sucre. Les *vins* dits de *liqueur* (d'Espagne, de Portugal, de Sicile, de Samos) sont les plus chargés d'alcool (15 à 20 p. 100). Les vins mousseux sont chargés d'acide carbonique, leur teneur en sucre et en alcool est variable selon leur préparation (la tisane de champagne contient plus de sucre et moins d'alcool; le champagne sec, de goût anglais, moins de sucre et plus d'alcool). Les *vins neufs* sont habituellement plus acides que les *vins vieux*.

Le vieillissement a pour résultat d'oxyder et d'éthérifier le vin. L'oxydation précipite les matières colorantes et le tannin qui se déposent sous forme de lie. L'éthérification fait disparaître les acides fixes et volatils qui se combinent à l'alcool pour donner des éthers nouveaux et communiquer au vin une saveur et un bouquet plus recherchés. La diminution des acides, des tannins, de la crème de tartre, rend peut-être les vins vieux plus tolérables pour la muqueuse gastrique.

**Effets physiol. et tox.** — Le vin agit, d'abord, comme alcool dilué, et, bien qu'il soit, justement, qualifié de *boisson hygiénique*, l'alcool y est aussi toxique et désorganisant que sous la forme d'eau-de-vie plus ou moins coupée. L'ingestion d'un litre de vin équivaut, en moyenne, à celle de 110 gr. d'alcool ou d'un quart de litre d'eau-de-vie; à dilution égale, un litre de vin correspond à 4 ou 5 grogs de 200 c. c. (un grand verre) chacun (M. Labbé). Mais l'action du vin sur l'organisme ne se réduit pas à celle de l'alcool qu'il contient; Lanceaux a démontré que le *vinisme*, ou abus dans la consommation du vin, réalisait une forme d'éthylisme spéciale caractérisée, en général, par : l'embonpoint, le facies enluminé, la prédominance des troubles gastro-hépatiques (cirrhose surtout hypertrophique), et par des troubles nerveux (insomnie, tremblements, fourmillements et picotements dans les pieds) moins accentués que chez les buveurs d'eau-de-vie et de liqueurs à essences. Au point de vue digestif, tous les vins entravent, *in vitro*, l'action de la pepsine et ralentissent la digestion; en outre, ils sont sujets à subir, dans l'estomac, la fermentation acétique; les vins rouges, plus riches en tannin, paraissent plus irritants pour la muqueuse gastrique. Les vins blancs acides sont également mal tolérés.

**Prop. thérap., indicat.** — Très restreintes, les indications du vin, en thérapeutique, se réduisent à celles de l'alcool (v. c. m.). Chez les fébricitants, la potion de Todd peut être remplacée par un vin de liqueur (malaga, porto, etc.)

ou un vin mousseux, plus agréable au malade. Les vins vieux peuvent être utiles à certains convalescents. Les vins blancs offrent des propriétés diurétiques qui peuvent rendre quelques services. Mais l'usage du vin sera toujours limité par la tolérance de la muqueuse digestive. En cas de diarrhée, le vin rouge, plus riche en tannin, est préférable au blanc.

Au point de vue de l'hygiène, l'usage modéré d'un vin naturel n'est habituellement pas nuisible, mais il n'est nullement indispensable. (Voir RATION D'ENTRETIEN). Chez les enfants, il est préférable de ne pas permettre le vin avant l'âge de 8 ans. La plupart des arthritiques et des dyspeptiques supportent mal le vin; à peine peut-on leur permettre la consommation, aux repas, d'un vin blanc léger, non acide, très largement coupé d'eau.

Le vin est particulièrement contre-indiqué : chez les rhumatisants, les goutteux, les diabétiques, les neurasthéniques, les chlorotiques, les dyspeptiques par hypersthénie ou par stase gastrique (avec fermentations anormales).

Les vins mousseux, grâce à leur richesse en acide carbonique, peuvent rendre des services momentanés, pour stimuler le système nerveux et combattre les vomissements; mais leur usage habituel est irritant pour la muqueuse gastrique; il sera tout spécialement interdit aux goutteux et aux diabétiques.

Le plâtrage, le vinage et autres manipulations contribuent encore à rendre le vin plus nocif. Le coupage est la seule falsification excusable au point de vue de l'hygiène.

(Pour plus de détails, voir : G. POUCHET, *Leçons de Pharmacodynamie et de Matière médicale*, 2<sup>e</sup> série, p. 337).

**Vin antiscorbutique.** — Voir RAIFORT.

**Vin iodotannique.** — Voir IODE.

**Vin diurétique de la Charité.** — Voir SCILLE.

**Vin de Trousseau ou de l'Hôtel-Dieu.** — Voir DIGITALE.

**Vinaigre.** — Voir ACÉTIQUE (ACIDE).

**Vinaigre anglais.** — Employé comme stimulant, en inhalations, en cas de défaillance, lipothymies, etc. Sa formule est la suivante :

Acide acétique . . . . .	100 gr.
Camphre . . . . .	10 —
Essence de cannelle . . . . .	20 centigr.
— de girofles . . . . .	20 —
— de lavande . . . . .	10 —

(Codex)

**Vinaigre aromatique.** — Employé en frictions et en lotions excitantes, comme stimulant. Il est ainsi composé :

Alcoolature vulnérable . . . . .	125 gr.
Vinaigre blanc . . . . .	875 —

(Codex)

**Vinaigre d'opium.** — Voir OPIUM.  
**Violet de méthyle.** — Voir PYOKTANINES.

**Violette.** — *Viola odorata* (Violacées). Les fleurs en infusion (10 à 15 p. 1000) sont employées comme sédatif de la toux. La racine renferme un principe amer, la *violine*, doué, à faible dose, de propriétés vomitives.

**Viterbe.** — Ville de l'Italie, province de Rome, sur les bords d'un ravin au fond duquel coule le Faul. Altitude 380 m. Eaux froides, thermales et hyperthermales (14°-61°5), sulfatées-calciques, sulfureuses accidentelles, bicarbonatées calciques-ferrugineuses. Les sources hyperthermales et sulfureuses accidentelles sont les plus abondantes. Utilisées sous forme de boisson, de bains (baignoire et piscine), de douches (d'eau et de vapeur).

**Principales indications.** — Dermatoses chroniques (surtout de forme humide), rhumatisme sous toutes ses formes, névralgies, paralysies rhumatismales, cachexies, anémie, lymphatisme, accidents consécutifs aux affections chirurgicales.

**Vittel.** — Village des Vosges, arrondissement de Mirecourt, sur la ligne de Nancy à Langres. Altitude 336 m. Eaux froides (11°5), oligonécessaires, sulfatées-calciques-magnésiennes, faiblement bicarbonatées-calciques, légèrement silicatées, et contenant encore, outre de

très petites quantités de lithium et de fer, des traces de métaux rares et une assez notable proportion de gaz rares (argon, néon et, surtout, hélium). Deux sources principales : grande source et source salée. Utilisées sous forme de boisson principalement, mais aussi sous forme de bains et de douches.

**Principales indications.** — Grande source : goutte, gravelle, affections des voies urinaires, dyspepsies atoniques, diabète d'origine gouteuse. Source salée : constipation rebelle, coliques hépatiques, congestions et engorgements des viscères abdominaux, du foie, de la rate et de la veine porte. Les attributions thérapeutiques des eaux de Vittel sont, très sensiblement, les mêmes que celles des eaux de Contrexéville dont elles diffèrent surtout, au point de vue de la composition chimique, par leur richesse en fer et en acide carbonique, tandis que les eaux de Contrexéville sont un peu plus riches en lithium.

**Volvulus.** — Voir OCCLUSION INTÉSTINALE.

**Vomiques.** — La vomique, ou, issue par la bouche, avec efforts de vomissement, d'un liquide pathologique (pus, sérosité, etc.), collecté dans le thorax ou l'abdomen, est l'épilogue possible de quelques affections pleurales, pulmonaires, médiastines ou abdominales. Elle est parfois un mode de guérison, mais pas assez souvent pour qu'on soit en droit de compter sur cette terminaison. Du reste, la vomique elle-même ne va pas sans de sérieux dangers (*asphyxie*). En outre, par l'issue lente ou incomplète du liquide, elle expose trop souvent à la résorption des produits putrides, source possible d'*infections secondaires* et de *septicémie*.

Pendant la vomique, il faut donner au malade l'attitude la plus favorable à l'issue du pus. En cas d'*asphyxie*, on se hâte de pratiquer la *respiration artificielle*, les *tractions rythmées de la langue* et des *piqûres d'éther*. Après la vomique, la bouche sera soigneusement désinfectée par des irrigations avec une solution de *phénosalyl* à 1 p. 100. Il est logique, ensuite, d'administrer des antiseptiques

s'éliminant par la muqueuse bronchique, tels que : la *terpine*, la *créosote*, le *gaïacol*, le *thiocol*, l'*eucalyptol*, l'*hyposulfite de soude*, etc. Reste à préciser le *foyer originel de la vomique* pour en tirer les indications propres à chaque variété.

La vomique pleurale sert surtout de terme à la *pleurésie purulente à pneumocoques*, enkystée ou non, dont elle est un mode possible de guérison, surtout chez l'enfant. Cependant, le diagnostic posé (même si le pneumocoque est seul en cause), on ne saurait attendre la vomique et on doit, au plus tôt, recourir à la *pleurotomie*, ou, si celle-ci est impossible (pleurésie enkystée inaccessible), à la *thoracentèse* faite de mieux. On s'abstiendra de *lavages intra-pleuraux* pour éviter le passage du liquide dans les bronches, et ses conséquences, à moins de *putridité* ou de *streptococcie de l'épanchement* qui les rendent indispensables; ils seront alors très prudents et pratiqués avec une solution non toxique. Le traitement général consistera à soutenir le malade par un régime réparateur, l'emploi des toniques et à réaliser l'antisepsie des voies respiratoires (*terbine*, *gaïacol*, etc.). La vomique est une complication exceptionnelle du *pneumothorax tuberculeux* ou de la *pleurésie séro-fibrineuse*.

La vomique pulmonaire est un mode de guérison possible de l'*abcès du poumon*. Si elle tarde, il faut ouvrir au pus une issue chirurgicale. Quoique le *kyste hydatique du poumon* puisse aussi se terminer par vomique, il n'en réclame pas moins une intervention active, dès qu'il a été reconnu.

Il est exceptionnel que la vomique résultant d'un *abcès du médiastin* (ganglionnaire ou par congestion) prête à une intervention chirurgicale; à ces malades convient un traitement général antibacillaire : *cure d'air* ou *cure maritime*, *suralimentation*, *arsenic*, *huile de foie de morue*.

Les vomiques dues à une *suppuration hépatique* (abcès, ou kyste hydatique suppuré), *splénique* ou *rénale* ne laissent que bien peu de chances de guérison

spontanée, et ne devront, en aucun cas, dispenser de la *laparotomie* suivie d'ouverture large et de drainage.

**Vomissements.** — Le vomissement est le rejet violent, par la bouche, du contenu de l'estomac (aliments ou sécrétions). Avant de traiter les vomissements, il importe d'en établir soigneusement la cause (*locale, réflexe, générale, toxique ou nerveuse*). Ce diagnostic implique la détermination : 1° de la *nature des matières rendues* (aliments ingérés depuis plus ou moins longtemps; bile, sang, mucus); 2° de la *chronologie des vomissements* (accidentels ou habituels: paroxystiques ou non; aussitôt ou longtemps après le repas); 3° des *circonstances et des signes concomitants* (émotion, douleur, nausées); l'*examen méthodique de l'appareil digestif* (estomac, intestin), et aussi *des autres appareils* (foie, reins, cœur, utérus, système nerveux).

1. **Traitement du symptôme.** — Une crise aiguë et récente de vomissements cède souvent à la *diète* seule, d'abord *relative* (lait, bouillon, eau, gazeuse ou non, plutôt glacés, par une à deux cuillerées à bouche, toutes les heures ou deux, en faisant avaler après chaque prise un morceau de glace non fondue), ou, au besoin, *absolue* (suspension de toute ingestion alimentaire ou médicamenteuse). Complète, la diète est tolérable, pendant 4, 8 ou 10 jours, à condition de tromper la soif par de fréquents *bains de bouche* et *gargarisations*, par des *lavements salés* à 7 p. 1000 (250 gr.), matin et soir, par des injections hypodermiques de *sérum artificiel* (100 à 150 gr.). A la diète on associe la  *vessie de glace* ou la *compresse de Priessnitz* sur l'épigastre, les *inhalations d'oxygène*. Quand les vomissements ont cessé, on reprend l'alimentation liquide par cuillerées, en forçant très graduellement les doses, pour n'autoriser une nourriture plus substantielle qu'après tolérance constatée de 2 litres de liquide (en 24 heures), sans vomissements ni nausées (Soupault). Jointes au traitement de la cause, ces moyens sont applicables à tous les vomissements soit aigus, soit

indépendants d'une cause chronique.

II. **Traitement des vomissements d'origine digestive.** — En cas d'indigestion, le vomissement est entretenu par la présence, dans l'estomac ou l'intestin, d'aliments irritants devenus toxiques ou de produits toxi-infectieux; il est alors indiqué de les évacuer par des vomitifs, des purgatifs, ou même en lavant l'estomac et l'intestin.

Si le vomissement tient à l'hyperesthésie gastrique, c'est elle qu'il faut calmer par la cocaïne, la stovaine, la belladone, l'opium, la valériane, l'eau chloroformée ou mentholée ou même la piqure de morphine; si la douleur est exaspérée par l'hyperacidité ou la présence d'un ulcère, les alcalins et le lait de bismuth (Voir GASTRALGIE) trouveront leur emploi.

Quand l'intolérance gastrique est entretenue par une sténose pylorique, les moyens médicaux, en réduisant le spasme pylorique concomitant, seront palliatifs, mais seule une intervention chirurgicale appropriée pourra faire cesser les vomissements.

III. **Traitement des vomissements réflexes.** — La conduite à tenir est nécessairement très variable selon que se trouvent en cause : la lithiase biliaire ou rénale, la grossesse, les vers intestinaux, l'appendicite, la péritonite, les boses viscérales, la tuberculose pulmonaire, la coqueluche, ou une affection auriculaire (vertige de Ménière). Nous ne saurions rappeler ici le traitement qui convient à chacun de ces états pathologiques (v. c. m.).

IV. **Vomissements toxiques d'origine centrale.** — Ils traduisent l'effet, sur les centres bulbaires, de substances toxiques, exogènes ou endogènes. Selon les cas peuvent être incriminés soit des poisons émétisants (émétique, ipéca, apomorphine), le chloroforme, ou l'alcool, soit des produits auto-toxiques (ptomaines, acétone, poisons de l'urémie) ou toxi-infectieux (toxines microbiennes). Dans tous, il faut : traiter le symptôme; s'attacher à tarir la source du poison et à en favoriser l'élimination (Voir ALCOOLISME, COMA DIABÉTIQUE, URÉMIE). Une mention spéciale doit être réservée aux

vomissements post-anesthésiques et aux vomissements cycliques des enfants (attribués par Marfan à l'acétonémie).

Thomas Luke (d'Edimbourg) oppose aux vomissements post-anesthésiques les moyens suivants : placé dans une chambre calme, chaude mais bien aérée, l'opéré reçoit un lavement nutritif ou salé (300 c. c. de solution saline normale); on lui administre, le lendemain de l'opération, un léger purgatif (aux enfants surtout); sa bouche est rincée avec une solution antiseptique faible; pour apaiser la soif, on tolère une petite quantité de boisson, plutôt chaude ou effervescente, de l'eau albumineuse; les médicaments échouant fréquemment, mieux vaut s'en tenir aux palliatifs : teinture de noix vomique, teinture d'iode, cocaïne, bicarbonate de soude; sinapismes sur l'épigastre. La méthode de Burchardt (de Würzburg) consistant à faire précéder l'anesthésie d'une injection intraveineuse de 1500 à 2000 c. c. de sérum normal, préviendrait presque constamment les vomissements chloroformiques.

Attribués à une auto-intoxication soit par l'acétone (Marfan), soit par les acides, soit par des poisons intestinaux (Ausset) les vomissements cycliques des enfants exigent un traitement proprement dit pendant les crises et une hygiène préventive dans leurs intervalles. Pendant la crise s'impose une diète absolue ou relative (lait coupé d'eau glacée; eau sucrée : une cuillerée à dessert toutes les heures) associée ou non, à des injections sous-cutanées ou rectales, de sérum normal, à des lavages intestinaux (Ausset); quand les vomissements ont tendance à cesser, on augmente peu à peu la ration de lait, puis on revient aux œufs, aux potages, et, finalement au régime commun. Dans l'intervalle des crises, une alimentation légère et l'usage des laxatifs sont à conseiller; Marfan prescrit chaque jour un lavement et 1 gr. de magnésie en 5 fois. L'entéro-colite chronique, très commune chez ces malades, doit être traitée comme il convient (Ausset). D'autres auteurs (Langmead, Rotch) donnent le bicarbonate de soude à la dose de 7, 9 ou 10 gr. par jour. Ajoutons que

d'autres rattachent les vomissements dits cycliques soit à la migraine soit à l'appendicite chronique.

V. **Vomissements par ischémie bulbaire.** — Dans ce genre rentrent : les vomissements motivés par une vive émotion, un traumatisme; ceux qui compliquent la migraine, le mal de mer, le vertige de Ménière (v. c. m.), états dont il faut traiter la cause.

VI. **Vomissements liés à une lésion des centres nerveux.** — Suivant les cas, c'est dans le tabes, la paralysie générale, la sclérose en plaques (crises gastriques); dans la méningite, une hémorragie méningée, une fracture du crâne; dans une contusion ou une commotion cérébrale que la cause des vomissements devra être recherchée pour être combattue par des moyens appropriés.

VII. **Vomissements nerveux.** — Généralement liés à une hystérie avérée ou latente, ils résistent à presque toutes les médications, à moins que celles-ci ne comportent un élément psychothérapique car c'est la suggestion qui réussit surtout; pour la rendre efficace, l'isolement s'impose souvent, associé au repos, au gavage par la sonde et à l'emploi de quelques agents physiques : massage, électrisation, etc. (Voir HYSTÉRIE GASTRIQUE, ANOREXIE NERVEUSE).

**Voyageurs (Poudre des).** — Voir POTASSE (AZOTATE DE).

**Vulnéraire.** — Appellation donnée à un certain nombre de substances regardées comme propres à prévenir les conséquences des contusions. L'alcoolature vulnéraire est préparée par macération de Composées et de Labiées aromatiques.

## W

**Weissenburg.** — Village de la Suisse, canton de Berne, sur le flanc méridional de la chaîne du Stockhorn, dépendance des Alpes bernoises occidentales. Altitude 896 m. Eau thermale (26°), sulfatée-calcique-magnésienne, légèrement bicarbonatée-calcique-magnésienne, et contenant, en outre, des traces d'iode, de fluor, de lithium, de cæsium, de rubidium, de fer, de manganèse. Utilisée presque exclusivement sous forme de boisson.

**Principales indications.** — Catarrhes subaigus et chroniques du larynx, du pharynx, de la trachée et des bronches, asthme et emphyseme pulmonaire et même premières périodes de la tuberculose; engorgements du foie, affections catarrhales des organes génito-urinaires. La cure d'altitude et d'air intervient pour une large part dans les bons effets de la cure hydro-minérale.

**Werlhof (Maladie de).** — Voir PURPURAS.

**Wiesbaden.** — Grande ville de l'Empire d'Allemagne, ancien duché de

Nassau, proche de Mayence, au pied du versant méridional du Taunus. Altitude 105 m. Eaux thermales et hyperthermales (37° 5-68° 7). chlorurées-sodiques fortes, faiblement chlorurées-calciques et magnésiennes, légèrement bicarbonatées-calciques et siliceuses, avec traces d'iode, brome, baryum, strontium, fer, cuivre, manganèse, arsenic. Utilisées sous forme de boisson, de bains, de douches (d'eau et de vapeur), de bains d'étuve. D'autant plus laxatives ou purgatives qu'on les laisse refroidir davantage avant de les ingérer; diurétiques et diaphorétiques, excitantes.

**Principales indications.** — Affections rhumatismales, goutteuses (dans les états torpides), digestives, urinaires; dermatoses, troubles digestifs, dyspepsies stomacales et intestinales, engorgements simples du foie, accidents de la pléthore abdominale; cachexies, lymphatisme, scrofule.

**Wintergreen (Essence de).** — Voir PALOMMIER et ULMARÈNE.